

De nombreux projets, mais avec quel financement ?

2020 fût une bonne année pour les finances de Chalonnnes, même si la crise sanitaire a eu des répercussions au niveau des recettes, moins de dépenses ont aussi été constatées. Egalement, la commune a retrouvé sa recette de l'Etat, dite « dotation de solidarité rurale » pour 160 000€ annuel (conséquence directe des choix de mutualisation fait par l'ancienne majorité avec la Comcom), ce qui apporte une ressource supplémentaire significative. De plus **l'ancienne équipe a su maîtriser les finances de la commune**, malgré un contexte de baisses des dotations de l'Etat. Le ratio de désendettement est de 3 ans en 2020, ce qui confirme que la commune est très peu endettée à ce jour.

Chalonnnes n'est pas une ville riche, le produit des impôts locaux/habitant est en-dessous de la moyenne nationale, 62% des Chalonnais sont exonérés d'impôts locaux. Il est important d'accompagner au plus juste l'ensemble de la population et de répondre aux enjeux sociétaux (économique, social, environnemental et culturel).

Plus de 2,6 millions d'euros de nouveaux investissements viennent d'être votés au budget 2021, sans relation pour la plupart, avec les nombreux projets de mandat qui nous ont été présentés (salle polyvalente, réaménagement du centre bourg, liaisons douces, réhabilitation de l'Hôtel de Ville...). **400.000€ d'études** diverses ont également été engagés. Tous ces projets nécessiteront des capacités financières importantes au cours des prochaines années.

Au vu de ce premier budget, il est évident que la majorité ne pourra pas financer l'ensemble des projets qu'elle annonce, d'autant qu'**elle a décidé de solliciter peu de subventions** cette année. Les finances de la commune sont saines mais les marges de manœuvre restent étroites, et il faut saisir toutes les opportunités de financement. Les crédits sont largement accessibles aux communes dans le cadre du plan de relance. C'est une véritable opportunité pour les collectivités et il est regrettable que la municipalité ne cherche pas à optimiser davantage ces subventions, notamment en privilégiant les travaux de rénovation énergétique dès 2021.

Les projets de la nouvelle majorité sont nombreux, mais il faut aussi avoir une stratégie financière à la hauteur de son ambition. Avec 2,6 millions d'euros investis, **ce premier budget voté obère l'avenir** et la réalisation des futurs projets. Nous le regrettons et demandons à la nouvelle municipalité de définir rapidement un plan pluriannuel d'investissement et de financement afin de **sécuriser la commune et les Chalonnais**.

***Maud AVANNIER, Stella DUPONT, Fernando GONCALVEZ,
Véronique ONILLON, Marc SCHMITTER, Anne UZUREAU***